



■ L'union fait la force.

Commerce

Les commerçants de Grand-Charmont se fédèrent

« L'union fait la force ». C'est ce qu'affirment les commerçants de la ville. Soutenus par le maire qui depuis longtemps désirait les voir se fédérer, ils se sont réunis sous la houlette de Régis Gaiffe, adjoint à l'urbanisme, en présence du maire.

Ils ont constitué leur bureau : président David Lavé, vice-président : Régis Gaiffe, Trésorier : Christophe Bossart, trésorier adjoint : William Klauer, secrétaire : Fabrice Blaise et adjointe Annie Glejzer.

Leurs objectifs sont au nombre de trois : Tout d'abord mieux faire connaître l'offre commerciale locale et les services de proximité présents dans les différents quartiers. Ensuite enrichir l'offre existante par de nouveaux projets et enfin créer des événements commerciaux comme des thématiques, des vitrines, des animations en relation avec les autres associations de la commune.

Le maire en les félicitant rappela que la commune est en perpétuel développement avec les nouveaux quartiers qui amènent de très nombreux logements donc des habitants nouveaux.

« Notre position stratégique

par rapport à l'Aire Urbaine-TGV, hôpital-ne peut que drainer des habitants. Élus et techniciens sont efficaces dans leurs domaines mais sur le plan commercial vous seuls aviez l'intelligence et l'efficacité nécessaire. Votre bureau qui comporte une ossature-commerçants-élus, avec Régis et Annie, assurera le lien entre vous, les élus et les habitants ».

Trois commissions vont être mises en place : l'une pour la communication et la promotion, une autre pour le suivi du marché hebdomadaire qui aura lieu le mercredi aux Fougères et le dimanche au centre-ville, face au huit à 8.

Formations apprentissage

La troisième commission aura pour objectif la mise en place dans le café associatif, qui va voir le jour aux Fougères, de réunions concernant les formations, l'apprentissage, la connaissance des métiers. Le projet global de cette association, comme l'a affirmé le maire, sera de mieux faire connaître, par une signalétique nouvelle, par un site internet, et développer les commerces et les services existants et à venir.